



RCS : MELUN

Code greffe : 7702

Documents comptables

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01247

Numéro SIREN : 812 838 308

Nom ou dénomination : 2CM

Ce dépôt a été enregistré le 23/11/2017 sous le numéro de dépôt 11074

**Bilan**

Présenté en Euros

ACTIF	du 01/08/2015 au 30/09/2016 (14 mois)			Néant	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net		
Capital souscrit non appelé (0)					
<b>Actif immobilisé</b>					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	14 953,00	4 039,18	10 913,82		10 914
Autres immobilisations corporelles	583,25	162,01	421,24		421
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
<b>TOTAL (I)</b>	<b>15 536,25</b>	<b>4 201,19</b>	<b>11 335,06</b>		<b>11 335</b>
<b>Actif circulant</b>					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	25 442,46		25 442,46		25 442
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	7 403,00		7 403,00		7 403
. Autres	2 682,00		2 682,00		2 682
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	77 901,86		77 901,86		77 902
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	170,00		170,00		170
<b>TOTAL (II)</b>	<b>113 599,32</b>		<b>113 599,32</b>		<b>113 599</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>129 135,57</b>	<b>4 201,19</b>	<b>124 934,38</b>		<b>124 934</b>

## Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	du 01/08/2015 au 30/09/2016 (14 mois)	Néant	Variation
<b>Capitaux Propres</b>			
Capital social ou individuel (dont versé : 8 000,00)	8 000,00		8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	27 681,24		27 681
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>35 681,24</b>		<b>35 681</b>
<b>Produits des émissions de titres participatifs</b>			
Avances conditionnées			
<b>TOTAL (II)</b>			
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
<b>TOTAL (III)</b>			
<b>Emprunts et dettes</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	438,39		438
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 039,00		1 039
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	51 869,00		51 869
. Organismes sociaux	30 214,75		30 215
. Etat, impôts sur les bénéfices	4 205,00		4 205
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 487,00		1 487
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>89 253,14</b>		<b>89 253</b>
Ecart de conversion passif(V)			
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>124 934,38</b>		<b>124 934</b>

## Compte de résultat

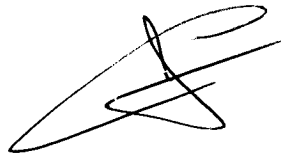
Présenté en Euros

	du 01/08/2015 au 30/09/2016 (14 mois)			Néant	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	233 526,76		233 526,76		233 527	N/S
<b>Chiffres d'affaires Nets</b>	<b>233 526,76</b>		<b>233 526,76</b>		<b>233 527</b>	<b>N/S</b>
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges						
Autres produits			0,02			N/S
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>233 526,78</b>		<b>233 527</b>	<b>N/S</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			109,29		109	N/S
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			49 562,01		49 562	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés			1 552,00		1 552	N/S
Salaires et traitements			115 751,33		115 751	N/S
Charges sociales			30 097,02		30 097	N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations			4 201,19		4 201	N/S
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			0,35			N/S
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>201 273,19</b>		<b>201 273</b>	<b>N/S</b>
<b>RESULTAT EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>32 253,59</b>		<b>32 254</b>	<b>N/S</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
<b>Total des produits financiers (V)</b>						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilés			191,35		191	N/S
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>191,35</b>		<b>191</b>	<b>N/S</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-191,35</b>		<b>- 191</b>	<b>N/S</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>32 062,24</b>		<b>32 062</b>	<b>N/S</b>

## Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	du 01/08/2015 au 30/09/2016 (14 mois)	Néant	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>				
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>				
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	4 381,00		4 381	N/S
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>233 526,78</b>		<b>233 527</b>	<b>N/S</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)</b>	<b>205 845,54</b>		<b>205 846</b>	<b>N/S</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>27 681,24</b>		<b>27 681</b>	<b>N/S</b>
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				



**Annexes 17****SAS 2CM****ANNEXE**

Période du 01/08/2015 au 30/09/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

**PREAMBULE**

L'exercice social clos le 30/09/2016 a une durée de 14 mois.  
Il s'agit du premier exercice depuis la création de l'entreprise.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 124 934,38 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 27 681,24 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 06/11/2017 par les dirigeants.

**1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.



SAS 2CM

**ANNEXE**

Période du 01/08/2015 au 30/09/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

**2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE****2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

- Diminution des charges de Personnel de 2 858 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement : 20%
- de formation et de recrutement : 80%



SAS 2CM

**ANNEXE**

Période du 01/08/2015 au 30/09/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

**3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF****3.1 - Actif Immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

**3.1.1 - Immobilisations brutes = 15 536 E**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		15 536		15 536
Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>		<b>15 536</b>		<b>15 536</b>

**3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 4 201 E**

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		4 201		4 201
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>		<b>4 201</b>		<b>4 201</b>

**3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période**

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Materiel et outillage	14 953	4 039	10 914	5 ans
Mat.bureau et inform.	583	162	421	3 ans
<b>TOTAL</b>	<b>15 536</b>	<b>4 201</b>	<b>11 335</b>	

**3.2 - Etat des créances = 35 697 E**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	35 697	35 697	
<b>TOTAL</b>	<b>35 697</b>	<b>35 697</b>	

**3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 2 682 E**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	2 682
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>2 682</b>

**SAS 2CM****ANNEXE**

Période du 01/08/2015 au 30/09/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

**3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)****3.4 - Charges constatées d'avance = 170 E**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



SAS 2CM

**ANNEXE**

Période du 01/08/2015 au 30/09/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

**4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF****4.1 - Capital social = 8 000 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice			
Titres émis ou variation du nominal	100	80,00	8 000
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	80,00	8 000

**4.2 - Etat des dettes = 89 253 E**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Établissements de crédit				
Dettes financières diverses	438	438		
Fournisseurs	1 039	1 039		
Dettes fiscales & sociales	87 776	87 776		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>89 253</b>	<b>89 253</b>		

**4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 71 417 E**

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	71 417
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>71 417</b>



SAS 2CM

**ANNEXE**

Période du 01/08/2015 au 30/09/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

**8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

**8.1 - Produits à recevoir = 2 682 E**

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	2 682
Etat - produit a recevoir( 448700 )	2 682
<b>TOTAL</b>	<b>2 682</b>

**8.2 - Charges constatées d'avance = 170 E**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constate d'avance( 486000 )	170
<b>TOTAL</b>	<b>170</b>

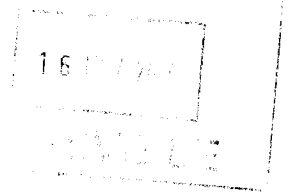
**8.3 - Charges à payer = 71 417 E**

Charges à payer	Montant
Dettes fiscales et sociales :	71 417
Personnel congés payés( 428200 )	1 869
Autres charges a payer( 428600 )	50 000
Charges s/congés payés( 438200 )	561
Charges a payer( 438600 )	17 500
Etat - dettes fiscales et soci( 448600 )	1 487
<b>TOTAL</b>	<b>71 417</b>



**2CM**

*SAS au capital de 8 000 €*  
**Siège social : 4 Rue de l'AVENIR  
77760 LA CHAPELLE LA REINE**



---

**RCS MELUN 812 838 308  
SIRET / 812 838 080 00011**

**PROCES – VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DES ASSOCIES**

**DU 24 MARS 2017**

L'an deux mille Dix sept,  
Le Vingt Quatre Mars,  
A dix heures,

Les associés de la société par Actions Simplifiés « 2 C M », au capital de 8 000 € divisé en 100 Actions de 80 € chacune, se sont réunis au siège social, 4 Rue de l'AVENIR 77760 LA CHAPELLE LA REINE, sur convocation qui leur a été faite par la Présidence, suivant lettre adressée à chacun d'eux.

La séance est ouverte sous la présidence de Mr CAILLE Christophe , Président propriétaire de 50 Actions.

Le président constate que sont présents ou représentés à la réunion :

- Madame CAILLE Anne, propriétaire de ..... 50 Actions.

Le Président constate en conséquence que l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié du capital social.

Puis il rappelle que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant :

- Rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2016.
- Rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 de la loi du Code de commerce.
- Examen et approbation de ces comptes et rapports.
- Quitus de la Présidence.
- Affectation et répartition des résultats.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Un exemplaire de la lettre de convocation adressée aux associés,
- Le rapport de gestion,
- L'inventaire, le bilan, le compte de résultats et l'annexe de l'exercice écoulé,

L'Assemblée lui en donne acte.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de gestion sur les comptes annuels au 30 Septembre 2016.

Cette lecture terminée, le président ouvre la discussion.

La discussion close et personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix, les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour, qui ont été adoptées à l'unanimité des votants, compte tenu, en ce qui concerne la résolution d'approbation des conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, des prescriptions relatives au calcul du quorum et de la majorité des abstentions au vote édictées par ledit article.

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice social clos le 30 Septembre 2016, les approuve tels qu'ils sont présentés et donne au gérant quitus de sa gestion.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité*

## **DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide, sur proposition du Président, d'affecter le Bénéfice de l'exercice 2016 comme suit :

- au compte réserve Légale pour 800 €uros.
- au compte réserves Générales pour 26 881.24 €uros.

L'assemblée générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité*

## **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale après avoir entendu lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, approuve lesdites conventions.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité*

## **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité ou autres.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les associés présents.

